

Rôle du tuteur pour personne agée

Par mapi2, le 26/10/2015 à 10:18

Bonjour,

Je souhaite avoir des renseignements sur les actions concrètes que doit exercer un tuteur. J'ai déjà lu sur les sites les devoirs de tuteur mais au quotidien comment cela se passe-t-il? Ma grand-mère vient d'entrer en maison de retraite dans les Hautes Pyrénées. Elle n'est plus capable de s'occuper de ses affaires.

J'habite et travaille en Haute Garonne.

Mes oncles pensent que je peux tenir ce rôle mais comme je n'habite pas dans le département, est-ce un problème?

Par exemple, si elle doit voir le médecin, je ne serai pas disponible pour l'amener et pour payer directement le médecin...

De plus j'ai lu qu'il fallait contracter une assurance responsabilité civile, à qui cela engage-t-il? Enfin on parle beaucoup des devoirs du tuteur, qu'on peut être sanctionner même si on commet une erreur par inadvertance que risque-t-on?

Nous souhaitons faire au mieux pour ma grand-mère mais toutes ces responsabilités m'inquiètent, je vous remercie par avance pour toutes les informations que vous pourrez m'apporter.

Cordialement

Marie-Pierre Lacoste